

spécifications pour ajouter un sous-secteur d'usages à la zone 125-PR en vue de régulariser l'implantation d'un bâtiment temporaire construit par la Communauté d'Essipit en cour avant du Centre Archéo Topo ;

- 9.2. Dépôt du projet de règlement no. 2018-115 modifiant le règlement de zonage et ses amendements ainsi qu'au cahier des spécifications pour ajouter un sous-secteur d'usages à la zone 125-PR (réf. : implantation dérogatoire d'un bâtiment construit par la Communauté d'Essipit en cour avant du Centre Archéo Topo) ;
- 9.3. Demande de M. Sylvain Girard pour modifier le règlement de zonage en vue de régulariser son entreprise Pièces et Service S.G. actuellement dérogatoire et ajouter certains groupes et sous-groupes d'usages à la zone qui intègre sa propriété ;
- 9.4. Achat de sel de déglacage ;
- 9.5. Achat d'outils pour démonter les bornes-fontaines ;
- 9.6. Travaux de réparation d'asphalte à 3 endroits dans le rang St-Joseph ;
- 9.7. Demande d'installation d'une prise électrique au Centre Archéo Topo ;
- 9.8. Achat d'un climatiseur thermopompe au bureau du 2^e étage de la caserne ;

10. DOSSIERS DU SERVICE INCENDIE :

- 10.1. Formation ONU automne 2018 et printemps 2019 – recommandation du responsable du service incendie ;

11. DOSSIERS DU CAMPING BON-DÉSIR :

- 11.1. Rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir par le maire ;

12. DOSSIERS DE LA SALLE DE QUILLES :

- 12.1. Rapport d'activités de la salle de quilles par le conseiller Martin Gagné ;
- 12.2. Activité de tournoi de quilles le 29 juin 2018 – demande d'autorisation pour la tenue de l'activité ;
- 12.3. Recommandation du comité de la salle de quilles pour offrir à la clientèle de la bière provenant de micro-brasseries québécoises ;
- 12.4. Embauche d'un préposé au bar – recommandation du comité de la salle de quilles ;

13. DOSSIERS DU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE :

- 13.1. Entente entre la municipalité et Explos-Nature pour l'organisation de la Fête de la St-Jean 2018 ;
- 13.2. Salle de conditionnement physique de la Polyvalente des Berges – fin du service offert à la population ;

14. AFFAIRES NOUVELLES :

- 14.1. Regroupement des offices municipaux des municipalités des Bergeronnes, des Escoumins, de Sacré-Cœur et de Tadoussac – nomination d'un représentant municipal sur le comité de travail et de concertation (CTC) ;
- 14.2. Regroupement des offices municipaux des municipalités Bergeronnes, des Escoumins, de Sacré-Cœur et de Tadoussac - appui de la municipalité en faveur du regroupement ;
- 14.3. Regroupement des offices municipaux des municipalités des Bergeronnes, des Escoumins, de Sacré-Cœur et de Tadoussac – nomination d'un représentant municipal sur le CA provisoire du nouvel office d'habitation à être créé ;
- 14.4. Dépôt et acceptation du budget révisé au 2 mai 2018 de l'OMH de Bergeronnes ;
- 14.5. Dépôt et acceptation du budget révisé au 1^{er} juin 2018 de l'OMH de Bergeronnes ;
- 14.6. CPE La Giroflée (bureau coordonnateur) – autorisation de la municipalité au projet d'agrandissement de la clôture au point de services des Bergeronnes du CPE La Giroflée ;

15. DEMANDES DE COMMANDITES, D'AIDE FINANCIÈRE, D'UTILISATION DES SERVICES MUNICIPAUX OU DE COTISATION ANNUELLE :

- 15.1. L'Association diabète Haute-Côte-Nord – demande d'aide financière pour la tenue d'une activité-bénéfice bisannuelle March-O-Don ;
- 15.2. Fleurons du Québec – adhésion 2018 ;
- 15.3. Comité organisateur de la Randonnée Vélo santé d'Alcoa – autorisations de la municipalité ;
- 15.4. Comité du Festival de la Baleine bleue – demande de biens et services municipaux pour la tenue de l'évènement à l'été 2018 ;
- 15.5. Comité du Festival de la Baleine bleue – demande de commandite pour la tenue de l'évènement ;
- 15.6. Demande des organisateurs de l'activité annuelle du Derby démolition pour obtenir l'assistance des pompiers lors de l'évènement qui sera tenu dans le secteur du rang St-Joseph à l'été 2018 ;
- 15.7. Demande des organisateurs de la fête de départ à la retraite d'un employé de la Polyvalente des Berges prévue à la salle de quilles le 22 juin 2018 ;

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS :

- 16.1. Popote roulante « Les délices maison » - remerciements pour l'aide financière accordée par la municipalité,
- 16.2. ministère de la Sécurité publique, direction de la Côte-Nord – lettre du 22 mai 2018 pour le maintien des recommandations du ministère au sujet des risques potentiels de glissements de terrain dans le secteur du Camping Bon-Désir,

17. **VARIA :**

17.1.

17.2.

17.3.

18. **PÉRIODE DE QUESTIONS ;**

19. **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

18-06-2806 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout à « Varia », le point suivant :

« Réorganisation du service incendie des Bergeronnes – nouvelle orientation »,

et que l'item « VARIA » soit maintenu ouvert.

18-06-2807 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2018

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2018, dont copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit, par la présente, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

18-06-2808 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2018

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2018, dont copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit, par la présente, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

DOSSIERS DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL :

18-06-2809 Dépôt de la lettre de démission de la conseillère Mme Josée Bouchard au siège # 4

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE LES MEMBRES DU CONSEIL PRENNENT ACTE du dépôt de la lettre de démission de la conseillère Mme Josée Bouchard datée du 6 juin 2018.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Le maire répond aux questions de l'assistance

DOSSIERS DES RESSOURCES HUMAINES :

18-06-2810 Embauche de la nouvelle adjointe administrative – recommandation du comité des ressources humaines

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devait combler le poste d'adjointe administrative suite au départ à la retraite de Mme Louise Gauthier le 27 avril 2018;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité des ressources humaines composé de 2 membres du conseil, MM. Réjean Lacasse et Martin Gagné et M. Jean-Pierre Deschênes de la firme Gestions JPDC inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE Mme Joanie Bouchard, soit embauchée à titre d'adjointe administrative de la municipalité des Bergeronnes,

QUE les conditions de travail pour ce poste soient fixées selon les dispositions de la convention collective en vigueur,

QUE la date effective d'embauche est le 18 juin 2018.

18-06-2811 Dépôt de la liste des comptes de la municipalité pour le mois de mai 2018

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 150 693.20 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de mai 2018

Je, Marie-Eve Bouchard, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 150 693.20 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

DÉPENSES MUNICIPALITÉ

LISTE DES COMPTES À PAYER 2018-05			
Apsam	Participation maire à la rencontre regroupement régional de la Côte-Nord	10.00 \$	
Ascenseurs Cloutier ltée	Entretien élévateur centre Archéo Topo	322.50 \$	
Association des Riverins du Lac Gobeil	Déneigement conteneur Lac Gobeil dernier versement (RES 18-01-2652)	225.00 \$	
Atlantis pompelac	Achat pompe d'égout (RES 18-04-2750)	1 142.05 \$	
Dicom express	Frais transport	27.18 \$	
Électronique Mercier	Achat 3 téléavertisseurs pompiers	549.64 \$	
Environnex	Test d'eau	247.33 \$	
Équipements GMM inc.	Contrat service mensuel photocopieur	406.75 \$	
Fédération québécoise des municipalité	Frais transport	134.42 \$	
Fisa	Cotisation syndicale	101.94 \$	
G.L.R.	Fourniture entretien ménager - lunch dîner et souper bris station chlore 28.91\$ (4)	79.64 \$	
Javel Bois-Francis	Chlore	976.37 \$	
Le Journal Haute-Côte-Nord	Affichage poste agent de développement + préposé au bar 18-04-18 (RES 18-02-2684) – Affichage poste agent de développement 2e concours 25-04-18 – Affichage poste agent de développement 3e concours (RES 18-047-2764) – Affichage poste adjointe administrative 18-04-18 et le 28-04-18	1 697.04 \$	
Les Entreprises Carl Brassard	Réparation photocell quai	89.68 \$	
Louis-Philippe Lepage	Pompe puisard archéo, soupape 161.01\$ + fournitures réparation - semence à gazon	238.88 \$	
Maheu & Maheu	Contrat service parasite mai à octobre	1 196.20 \$	
Pièces et Service SG	Fourniture réparation souffleur 8.66\$ et entretien et réparation F-150 1704.28\$ (2)	1 712.94 \$	
Plomberie Conrad Martel	Inspection par camera bris égout rue du Versant	565.68 \$	
Produits BCM ltée	Achat perceuse à tuyau, lame, vis allen	250.69 \$	
Purolator	Frais transport messagerie	19.21 \$	
Québec Municipal	Adhésion	189.71 \$	
S.R.V. (Constructions)	Frais nettoyage fossé rue du versant - balai de rue dans le village – nivelage rue du Fleuve, Bersaco, Berges et Versant	3 684.95 \$	
Survie Solutions	Formation RCR pompiers	360.00 \$	
Terrassement et Pavage SL	Réparation bris station chlore	1 192.30 \$	
Transport Larouche	Déplacement jersey	229.95 \$	
Tremblay Bois Mignault	Honoraire juridique TECQ, honoraire juridique entente intermunicipale eau rue Otis et MTQ, problématique béton quai, vérification ad hoc requête citoyens dossier DG 2017, services première ligne	14 445.83 \$	
Veolia	Produit pour test d'eau	193.71 \$	
Vip Télécom	Contrat service mensuel téléavertisseur pompiers, vérification panneau d'alarme CPE	271.00 \$	
TOTAL:		30 560.59 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2018-05			
Luc Caron	Domage et intérêt	269.08 \$	2416
Petite Caisse	Poste, lunch du dernier poker	117.03 \$	2444
Municipalité Tadoussac	Vérification compresseur service incendie	103.48 \$	2445

Consultant S. Dufour	Mise aux normes eau potable, assainissement des eaux usées, recherche en eau souterraine	25 258.88 \$	2446
Poste Canada	Envoi info municipal du 24-04-2018 dossier eau potable	61.47 \$	2447
S.R.V. (Constructions)	Contrat déneigement aréna, salle de quilles, caserne, CPE 2e et dernier du versement année 2017-2018 (RES 17-09-2564)	2 989.35 \$	2449
Pascal Lessard	Déplacement formation pompier	18.90 \$	2450
Charles Lessard	Déplacement formation pompier	18.90 \$	2451
Martin Simard	Déplacement formation pompier	18.90 \$	2452
Francis Bouchard	Déplacement réunion	39.15 \$	2453
Municipalité Tadoussac	Salaire urbanisme jan. à mars, salaire préventionniste jan. à mars, entraide intervention incendie	9 035.35 \$	2454
FISA	Cotisation syndicale mensuelle	108.60 \$	2455
Marie-Eve Bouchard	Déplacement, achat cadeau fête de départ Mme Gauthier	142.05 \$	2456
Gestions JPDC	Mandat restructuration RH versement final (RES 18-03-2738)	9 772.88 \$	2457
MRC HCN	Formation DG	20.00 \$	2458
Chambre de commerce Forestville	Cotisation annuelle assurance collective	135.00 \$	2459
Malette S.E.N.C.R.L	Vérification comptable 2017 (RES 16-02-2170)	15 479.08 \$	2460
Francis Bouchard	Déplacement réunion	36.90 \$	2461
Municipalité Sacré-Cœur	Assurance et immatriculation camion-citerne, VTT, US Cargo	493.23 \$	2462
Poste Canada	Envoi info municipal du 18-05-2018	61.47 \$	2484
Association des directeurs municipaux	Inscription congrès (RES 18-05-2793)	602.47 \$	2487
EPB Entrepôt de produits bureau	Cartouche encre	90.83 \$	2489
Régie du bâtiment du Québec	Immatriculation ascenseur archéo	85.03 \$	2490
Municipalité Tadoussac	Déplacement instructeur de formation	72.55 \$	2491
Transport Larouche	Contrat déneigement 2017-2018 dernier versement (RES17-09-2563), addenda rue du versant 2017-2018 versement complet de l'année (RES 18-02-2693), compensation du compte client	17 028.92 \$	2494
Bell Mobilité	Télécommunication cellulaire	45.09 \$	Accès D
Bell Mobilité	Télécommunication cellulaire	45.09 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte machines	618.19 \$	Accès D
Groupe négotel	Télécommunication	793.58 \$	Accès D
Groupe négotel	Télécommunication	800.73 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité lumière de rue	188.33 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité caserne	1 055.14 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité CPE	1 446.90 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenue à la source	3 060.79 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenue à la source	3 284.73 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenue à la source	7 801.24 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenue à la source	8 266.36 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité hangar d'avion	14.05 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité lumière base plein-air	32.88 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité station pompage	206.71 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité station chlore	328.41 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	619.40 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	635.36 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité aréna	1 470.86 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité édifice municipal	1 521.49 \$	Auto
La Chambre de commerce de Forestville	Cotisation assurance collective	1 589.47 \$	Auto

Standard life	Cotisation RPA	1 990.48 \$	Auto
Standard life	Cotisation RPA	1 990.48 \$	Auto
Camping Bon-Désir	Virement suite au dépôt du remboursement intérêt et pénalité sur taxe d'hébergement	267.35 \$	Virement
SOUS-TOTAL:		120 132.61 \$	
TOTAL:		150 693.20 \$	

18-06-2812 Dépôt de la liste des comptes du camping Bon-Désir de mai 2018

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du camping Bon-Désir des Bergeronnes pour une somme totalisant 16 158.74 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de mai 2018

Je, Marie-Eve Bouchard, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 16 158.74 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

DÉPENSES CAMPING BON-DÉSIR

LISTE DES COMPTES À PAYER 2018-05			
Agence Bix	Cotisation frais hébergement site internet	194.31 \$	
Camping Québec	Cartons visiteurs et formulaire d'avertissement	305.66 \$	
Équipement GMM	Carte de pointage horodateur	114.98 \$	
Eugène Allard	Fourniture entretien ménage	2 636.40 \$	
Figma	Réparation laveuse et sècheuse, achat cuisinière	281.69 \$	
Imprimerie Charlevoix	Correction fichier plan et dépliant, impression plans du camping	937.05 \$	
Louis-Philippe Lepage	Fourniture entretien bâtiment	481.33 \$	
Municipalité des Bergeronnes	Télécommunication, internet, photocopies achat 2 conteneurs à déchet	1 401.55 \$	
Papeteire du Fleuve	Horodateur, ruban, stylo et enveloppe	550.33 \$	
Pièces et Service S.G.	Lime, manche, scie à chaîne	49.75 \$	
Plomberie Conrad Martel	Compteur d'eau et installation	955.89 \$	
Solutions Web Pixum inc.	Frais réservation en ligne - intégration nouvelle carte interactive site web	655.94 \$	
Tourisme Côte-Nord	Inscription Forum Côte-Nord	143.72 \$	
TOTAL:		8 708.60 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2018-05			
Revenu Québec	Intérêt et pénalité taxe d'hébergement	267.15 \$	910
Dominic Lessard	Remboursement location	33.34 \$	911
Michel Régimbal	Remboursement location	43.55 \$	913
Anik Gagnon	Petites caisse saison	1 650.00 \$	914
Marie-Eve Bouchard	Déplacement ATRM	472.40 \$	915
MRC Haute-Côte-Nord	Conteneur à déchets	671.10 \$	917
EPB Entrepôt	Cartouches d'encre	363.32 \$	918
Marie Côté	Remboursement location	45.56 \$	919
Carte Corpo-rate	Frais carte	3.61 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte	3.61 \$	Accès D

Hydro-Québec	Électricité	28.35 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	28.82 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	28.82 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	28.82 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	28.82 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	28.82 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	51.82 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	133.25 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	779.04 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	445.02 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	2 135.90 \$	Accès D
Netbanx	Frais mensuel	81.06 \$	Auto
Visa Desjardins	Location machine paiement direct	97.96 \$	Auto
Ministère du Revenu	Taxe d'hébergement jan. à mars	0.00 \$	
SOUS-TOTAL:		7 450.14 \$	
TOTAL:		16 158.74 \$	

18-06-2813 Dépôt de la liste des comptes de la salle de quilles de mai 2018

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 2 940.32 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de mai 2018

Je, Marie-Eve Bouchard, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 2 940.32 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
SALLE DE QUILLES**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2018-05			
G.L.R.	Aliments pour tenue activités	186.67 \$	
TOTAL:		186.67 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2018-05			
B.F.T. Bowling	Renouvellement contrat service (RES 18-03-2714)	586.37 \$	2488
Vidéotron	Frais de câble	91.82 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	2 075.46 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		2 753.65 \$	
TOTAL:		2 940.32 \$	

DOSSIERS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

AVIS DE PRÉSENTATION

DU RÈGLEMENT NO 2018-115
 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
 NO. 2010-050 ET SES AMEMDEMENTS

Je, soussigné, Martin Gagné, conseiller de la municipalité des Bergeronnes, donne avis qu'il sera présenté, lors de la séance ordinaire du conseil du 9 juillet 2018, le premier projet de règlement no. 2018-115 modifiant le règlement de zonage no. 2010-050 et ses amendements en vigueur ainsi qu'au cahier des spécifications pour ajouter un sous-secteur d'usages à la zone 125-PR en vue de régulariser l'implantation d'un bâtiment construit par la Communauté d'Essipit en cour avant du Centre Archéo Topo.

Le présent règlement devra être mis en vigueur à la date d'adoption et sera dispensé d'une lecture publique.

18-06-2814 Dépôt du projet de règlement no. 2018-115 modifiant le règlement de zonage et ses amendements ainsi qu'au cahier des spécifications pour ajouter un sous-secteur d'usages à la zone 125-PR (réf. : implantation dérogatoire d'un bâtiment construit par la Communauté d'Essipit en cour avant du Centre Archéo Topo)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage 2010-050 est modifié par le règlement 2018-115 afin d'ajouter un sous-secteur d'usages à la zone 125-Pr et ainsi modifier la grille des spécifications;

CONSIDÉRANT QUE toute municipalité locale peut, par règlement, modifier son règlement de zonage afin de répondre aux nouvelles réalités d'aménagement et de développement de son territoire, tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes désire autoriser le sous-secteur d'usages « 487 - transport de tourisme et d'agrément » dans la zone 125-Pr;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 11 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le présent règlement soit adopté et qu'il soit décrété ce qui suit :

ARTICLE 1.

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2.

Que soit ajouté à la zone 125-Pr, le sous-secteur d'usages « 487 - Transport de tourisme et d'agrément » en tant que sous-secteur d'usages autorisé.

ARTICLE 3.

La grille des spécifications de la zone 125-Pr est modifiée par l'ajout du sous-secteur d'usages « 487 - Transport de tourisme et d'agrément » ainsi que par l'ajout de la note suivante : « Une cabine de repos d'au plus 27 mètres carrés peut être installée en cour avant ou latérale d'un bâtiment principal. Une cabine de repos isolée doit être implantée à au moins 0,6 mètre d'un bâtiment principal ainsi qu'à au moins 1,5 mètre des lignes du terrain. »

ARTICLE 4. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

DÉPOSÉ AUX BERGERONNES, ce 11^e jour de juin 2018

Par : _____
Francis Bouchard, maire

Par : _____
Marie-Eve Bouchard, directrice générale

18-06-2815 Demande de M. Sylvain Girard pour modifier le règlement de zonage en vue de régulariser son entreprise Pièces et Service S.G. actuellement dérogatoire et ajouter certains groupes et sous-groupes d'usages à la zone qui intègre sa propriété

CONSIDÉRANT QUE M. Sylvain Girard, propriétaire de l'entreprise Pièces et Service S.G. a déposé une demande pour modifier le règlement de zonage en vue de régulariser son entreprise actuellement dérogatoire et ajouter certains groupes et sous-groupes d'usages à la zone qui intègre sa propriété située dans la zone 29-Fc;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'avis que l'exploitation de ce type d'entreprise aurait, d'une part, peu d'impact pour les résidents des environs ;

CONSIDÉRANT QUE toute modification relative au règlement de zonage doit faire l'objet d'une consultation publique et être conforme au schéma d'aménagement de la MRC;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise la modification du règlement de zonage en vue de permettre certains groupes et sous-groupes d'usages à la zone qui intègre sa propriété dans la zone 29-Fc, ce, pour les besoins spécifiques d'exploitation de l'entreprise Pièces et Service S.G.,

QUE tous les frais de procédure soient à la charge du demandeur.

18-06-2816 Achat de sel de déglacage

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Sel Warwick a transmis, sur invitation de la municipalité, une soumission pour 40 tonnes de sel de déglacage et qu'elle satisfait le conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise l'achat de sel de déglacage au montant de 4 200, \$, taxes en sus, auprès de l'entreprise Sel Warwick,

QUE l'achat soit effectué à l'automne;

QUE le montant de la dépense soit refacturé à l'entrepreneur en déneigement de la municipalité.

18-06-2817 Achat d'outils pour démonter les bornes-fontaines

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a vérifié auprès de fournisseurs d'équipements nécessaires au démontage des pieds des bornes-fontaines sur les lieux;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas prix a été obtenu de l'entreprise Stelem de Québec et qu'elle satisfait le conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise l'achat d'outils de démontage de bornes-fontaines auprès de l'entreprise Stelem de Québec au montant de 1 470 \$, taxes en sus.

18-06-2818 Travaux de réparation d'asphalte à 3 endroits dans le rang St-Joseph

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'asphalte pour recouvrir les 3 ponceaux remplacés en 2017 dans le rang St-Joseph;

CONSIDÉRANT QUE les deux soumissions suivantes ont été reçues;

SOUSSIONNAIRES	COÛT (taxes en sus)
Terrassement et pavage S.L. inc. des Bergeronnes	4 900, \$
Les entreprises Jacques Dufour & Fils de Baie-St-Paul	6 581, \$

CONSIDÉRANT QU'il est de l'intérêt des citoyens d'octroyer l'achat du matériel au plus bas soumissionnaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la soumission de l'entreprise Terrassement et pavage S.L. au montant de 4 900, \$, taxes en sus.

18-06-2819 Demande d'installation d'une prise électrique au Centre Archéo Topo

CONSIDÉRANT QU'une demande d'installation d'une prise électrique extérieure au Centre Archéo-Topo a été transmise par la directrice du Centre;

CONSIDÉRANT QUE cette prise doit servir à des besoins spécifiques pour le branchement de voitures électriques;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise l'installation d'une prise électrique extérieure au Centre Archéo Topo;

QUE le Centre Archéo Topo doit défrayer les coûts d'installation.

18-06-2820 Achat d'un climatiseur thermopompe au bureau du 2^e étage de la caserne (CJE)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a vérifié auprès de fournisseurs de climatiseur thermopompe pour le bureau loué par la municipalité au 2^e étage de la caserne;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas prix a été obtenu de l'entreprise Mauvalin de Chicoutimi et qu'elle satisfait le conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise l'achat d'un climatiseur thermopompe auprès de l'entreprise Mauvalin de Chicoutimi au montant de 3 000, \$, taxes en sus, avec installation et mise en fonction comprises,

QUE le CJE doit défrayer la moitié des coûts d'achat et d'installation.

DOSSIERS DU SERVICE INCENDIE :

18-06-2821 Formation ONU automne 2018 et printemps 2019 – recommandation du responsable du service incendie

CONSIDÉRANT QUE le responsable du service incendie des Bergeronnes désire obtenir l'intention du conseil de vouloir former un pompier au programme ONU à l'automne 2018 et au printemps 2019 suite au départ d'un pompier;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil transmette au service incendie des Bergeronnes son intérêt à former le pompier Martin Simard au programme ONU à l'automne 2018 et au printemps 2019 d'une durée de 90 heures à la caserne des Bergeronnes au coût de 2 724, \$.

DOSSIERS DU CAMPING BON-DÉSIR :

18-06-2822 Rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir par le maire

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE LES MEMBRES DU CONSEIL PRENNENT ACTE du dépôt du rapport d'activités déposé par le maire, membre du comité de gestion du camping et d'entérinent les actes posés par le comité pour le mois de mai 2018, tels que mentionnés dans le rapport.

DOSSIERS DE LA SALLE DE QUILLES :

18-06-2823 Rapport d'activités de la salle de quilles par le conseiller Martin Gagné

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE LES MEMBRES DU CONSEIL PRENNENT ACTE du dépôt du rapport d'activités déposé par le conseiller Martin Gagné, membre du comité de gestion de la salle de quilles et d'entérinent les actes posés par le comité pour le mois de mai 2018, tels que mentionnés dans le rapport.

18-06-2824 Activité de tournoi de quilles le 29 juin 2018 – demande d'autorisation pour la tenue de l'activité

CONSIDÉRANT QUE le comité de la salle de quilles soumet à l'approbation du conseil une demande en vue de tenir un tournoi de quilles le 29 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise le comité de la salle de quilles à tenir un tournoi de quilles à la salle de quilles le 29 juin 2018.

18-06-2825 Recommandation du comité de la salle de quilles pour offrir à la clientèle de la bière provenant de micro-brasseries québécoises

CONSIDÉRANT QUE le comité de la salle de quilles soumet au conseil sa recommandation pour offrir à la clientèle de la bière de micro-brasseries québécoises;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du comité de la salle de quilles pour offrir de la bière de micro-brasseries québécoises à la clientèle du bar à la salle de quilles et autorise un montant de 500, \$, taxes en sus, pour ce type de bière.

18-06-2826 Embauche d'un préposé au bar – recommandation du comité de la salle de quilles

CONSIDÉRANT QUE le comité de la salle de quilles a procédé à un appel de candidatures sur invitation pour occuper le poste de préposé au bar à temps partiel occasionnel les jeudis, vendredis soir et sur appel et qu'il recommande l'embauche de M. Adam Bouchard;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du comité de la salle de quilles pour l'embauche de M. Adam Bouchard à titre de préposé au bar à temps partiel occasionnel les jeudis, vendredis soir et sur appel.

DOSSIERS DU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE :

18-06-2827 Entente entre la municipalité et Explos-Nature pour l'organisation de la Fête de la St-Jean 2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a effectué une démarche auprès de l'organisme Explos-Nature pour l'organisation de la Fête de la St-Jean 2018 sur les lieux mêmes de l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a transmis son accord avec certaines dispositions à respecter de part et d'autre dont une contribution municipale de 600, \$;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de verser un montant de 600, \$ à l'organisme Explos-Nature pour l'organisation de la Fête de la St-Jean 2018,

QUE la municipalité s'engage à respecter les dispositions telles qu'énoncées dans le courriel du directeur général d'Explos-Nature daté du 1^{er} juin.

18-06-2828 Salle de conditionnement physique de la Polyvalente des Berges – fin du service offert à la population

CONSIDÉRANT QUE la responsable du service de conditionnement physique offert à la population a fait part à la municipalité qu'il n'y avait plus aucune fréquentation de la population à la salle de conditionnement physique depuis un certain temps et recommande la fermeture du service jusqu'à nouvel ordre;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation de la responsable du service de conditionnement physique offert à la population d'interrompre le service pour une période indéterminée.

QUE le conseil rencontrera la Commission scolaire de l'Estuaire pour voir la possibilité de négocier une nouvelle entente pour abaisser les coûts.

AFFAIRES NOUVELLES :

18-06-2829 Regroupement des offices municipaux des municipalités des Bergeronnes, des Escoumins, de Sacré-Cœur et de Tadoussac – nomination d'un représentant municipal sur le comité de travail et de concertation (CTC)

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) souhaite le regroupement des offices d'habitation (OH);

CONSIDÉRANT QUE ces regroupements doivent se réaliser sur une base consensuelle;

CONSIDÉRANT QU'un comité de travail et de concertation (CTC) devait être créé pour permettre le dialogue entre les parties et la réalisation d'un plan d'affaires avant la présente séance et que le maire avait désigné M. Martin Gagné pour représenter la municipalité à la rencontre du comité qui s'est tenu le 4 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'entériner la décision du maire pour la désignation de M. Martin Gagné, à titre de représentant de la municipalité sur le comité de travail et de concertation (CTC).

18-06-2830 Regroupement des offices municipaux des municipalités des Bergeronnes, des Escoumins, de Sacré-Cœur et de Tadoussac – appui de la municipalité en faveur du regroupement

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation des Bergeronnes, l'Office municipal d'habitation des Escoumins, l'Office municipal d'habitation de Sacré-Coeur et l'Office municipal d'habitation de Tadoussac ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

CONSIDÉRANT QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des municipalités des Bergeronnes, des Escoumins, de Sacré-Cœur et de Tadoussac, un projet d'entente de regroupement des quatre offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

CONSIDÉRANT QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation des Bergeronnes, de l'Office municipal d'habitation des Escoumins, de l'Office municipal d'habitation de Sacré-Coeur et de l'Office municipal d'habitation de Tadoussac, suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

18-06-2831 Regroupement des offices municipaux des municipalités des Bergeronnes, des Escoumins, de Sacré-Cœur et de Tadoussac – nomination d'un représentant municipal sur le CA provisoire du nouvel office d'habitation à être créé

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) souhaite le regroupement des offices d'habitation (OH);

CONSIDÉRANT QUE ces regroupements doivent se réaliser sur une base consensuelle;

CONSIDÉRANT QU'un représentant du conseil municipal a été délégué pour siéger sur le CTC (comité de transition et de concertation);

CONSIDÉRANT QU'un plan d'affaires sur le projet de regroupement doit être présenté à la SHQ;

CONSIDÉRANT QU'un représentant nommé par la municipalité doit siéger sur le conseil d'administration provisoire du nouvel office à être créé;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon

APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil recommande la nomination de M. Martin Gagné pour siéger
au Conseil d'administration provisoire du nouvel office à être créé.

**18-06-2832 Dépôt et acceptation du budget révisé au 2 mai 2018 de
l'OMH de Bergeronnes**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte le budget révisé de l'OMH de Bergeronnes transmis
par la SHQ en date du 2 mai 2018 dont le montant de contribution à payer
par la municipalité est de 4 026, \$.

**18-06-2833 Dépôt et acceptation du budget révisé au 1^{er} juin 2018 de
l'OMH de Bergeronnes**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil reporte le point à une séance ordinaire ultérieure.

**18-06-2834 CPE La Giroflée (bureau coordonnateur) – autorisation de
la municipalité au projet d'agrandissement de la clôture
au point de services des Bergeronnes du CPE La Giroflée**

CONSIDÉRANT QUE le bureau coordonnateur du CPE La Giroflée a
soumis un projet pour l'agrandissement de la clôture au point de services
des Bergeronnes du CPE La Giroflée;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit être conforme aux règlements de
construction de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil donne son accord au projet d'agrandissement de la clôture au
point de services des Bergeronnes du CPE la Giroflée, tel que déposé par le
bureau coordonnateur du CPE la Giroflée de Forestville, à la condition que
le projet soit conforme aux règlements de construction de la municipalité.

**DEMANDES DE COMMANDITES, D'AIDE FINANCIÈRE, D'UTILISATION DES
SERVICES MUNICIPAUX OU DE COTISATION ANNUELLE :**

18-06-2835 L'Association diabète Haute-Côte-Nord – demande d'aide financière pour la tenue d'une activité-bénéfice bisannuelle March-O-Don

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil refuse d'acquiescer à la demande d'aide financière de l'Association diabète Haute-Côte-Nord pour la tenue d'une activité-bénéfice bisannuelle March-O-Don.

18-06-2836 Fleurons du Québec – adhésion 2018

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil refuse d'acquiescer à la demande d'adhésion 2018 des Fleurons du Québec.

18-06-2837 Comité organisateur de la Randonnée Vélo santé d'Alcoa – autorisations de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur de la Randonnée Vélo santé d'Alcoa a transmis une demande afin d'obtenir l'autorisation municipale pour les besoins suivants :

- a) pour le passage des cyclistes sur le territoire de la municipalité,
- b) pour disposer du kiosque d'information touristique pour un arrêt pause-santé et offrir des breuvages et fruits frais,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité accorde aux organisateurs de la Randonnée Vélo santé d'Alcoa les autorisations telles que demandées ainsi qu'un montant de 50, \$ pour offrir des breuvages et des fruits lors de l'arrêt pause-santé au kiosque d'information touristique.

18-06-2838 Comité du Festival de la Baleine bleue – demande de biens et services municipaux pour la tenue de l'évènement à l'été 2018

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil acquiesce à la demande du comité du Festival de la Baleine bleue pour les biens et services suivants, tels que:

- utilisation de la salle de quilles sans frais tout au long de la fin de semaine du festival,
- redevance de 60% sur les profits nets de la vente d'alcool,
- possibilité de tenir le spectacle du vendredi soir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle de quilles sur la terrasse selon la température,
- possibilité pour les participants du festival de consommer l'alcool à l'extérieur si le spectacle se produit sur la terrasse,
- utilisation de la cuve à feu extérieur
- quelques tables à pique-nique.

18-06-2839 Comité du Festival de la Baleine bleue – demande de commandite pour la tenue de l'événement

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
 APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accorde un montant de 1 500, \$ au comité du Festival de la Baleine bleue pour la tenue de l'événement 2018.

18-06-2840 Demande des organisateurs de l'activité annuelle du Derby démolition pour obtenir l'assistance des pompiers lors de l'événement qui sera tenu dans le secteur du rang St-Joseph à l'été 2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande des organisateurs de l'activité annuelle du Derby démolition pour obtenir l'assistance des premiers répondants lors de l'événement qui sera tenu dans le secteur du rang St-Joseph à l'été 2018 ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil autorise l'assistance des pompiers lors de l'événement qui sera tenu dans le secteur du rang St-Joseph le 28 juillet 2018 à la condition que le service incendie des Bergeronnes donne son aval.

18-06-2841 Demande des organisateurs de la fête de départ à la retraite d'un employé de la Polyvalente des Berges prévue à la salle de quilles le 22 juin 2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande des organisateurs de la fête de départ à la retraite d'un employé de la polyvalente pour obtenir une réduction sur les bouteilles de vin servi lors du souper tenu à la salle de quilles;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte de baisser de 20 % le prix des 9 bouteilles de vin qui seront servies lors du souper seulement et non pour toute la soirée organisée

à la salle de quilles pour un départ à la retraite d'un employé de la polyvalente.

DÉPÔT DE DOCUMENTS :

- 19.1. Popote roulante « Les délices maison » - remerciements pour l'aide financière accordée par la municipalité,
- 19.2. ministère de la Sécurité publique, direction de la Côte-Nord – lettre du 22 mai 2018 pour le maintien des recommandations du ministère au sujet des risques potentiels de glissements de terrain dans le secteur du Camping Bon-Désir,

VARIA :

18-06-2842 Dossier Lynda Tremblay – règlement hors cour

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de finaliser le dossier de l'ancienne directrice générale;

CONSIDÉRANT la rencontre avec l'avocat de la municipalité tenue le 11 juin 2018 au bureau municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE Mme Lynda Tremblay paie les montants établis dans la lettre du 4 juin 2018 (905.33 \$) plus les intérêts dus à compter du 1^{er} juin 2018 jusqu'au parfait paiement et se désiste de son recours devant le Tribunal administratif du travail (TAT);

À défaut de rencontrer ces deux demandes, une procédure réclamant tant les sommes dues que les frais du vérificateur de Benoît Côté, ainsi que les frais de la poursuite, sera déposée contre Mme Tremblay en mettant en cause des représentants des requérants de la demande de vérification AD HOC afin que le tribunal tranche les questions soulevées quant aux frais du vérificateur.

18-06-2843 Réorganisation du service incendie des Bergeronnes – nouvelle orientation

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire revoir l'organisation de son service incendie dans le but de répondre aux objectifs du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de la Haute-Côte-Nord et la Loi sur la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE parmi les scénarios possibles mis à l'étude, que l'un des choix qui s'offrent à la municipalité pour maximiser les activités de prévention et les interventions et améliorer la force de frappe, est d'intégrer l'entente d'intervention en matière de protection incendie avec la ville de Forestville ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS; le conseiller Charles Lessard est contre la décision

QUE le conseil convient de négocier en vue de conclure une entente intermunicipale d'intervention en matière de protection incendie avec la Ville de Forestville.

18-06-2844 Dépôt de la lettre de démission de M. Charles Lessard à titre de pompier et officier du service incendie des Bergeronnes

CONSIDÉRANT QUE M. Charles Lessard dépose en séance tenante sa lettre de démission à titre de pompier et officier du service incendie des Bergeronnes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil prend acte du dépôt de la lettre de démission de M. Charles Lessard à titre de pompier et officier du service incendie des Bergeronnes en date du 11 juin 2018.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Le maire répond aux questions de l'assistance

18-06-2845 Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Gagné demande la levée de la séance. Le maire déclare la séance close à 20h30.

Francis Bouchard
Maire

Marie-Eve Bouchard
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.